

## Priorités clés pour 2012

Depuis la création de notre organisation en 2009, **nous nous employons essentiellement à rétablir la confiance des utilisateurs de services financiers.** À cette fin, nous concentrons notre action sur quatre grandes priorités :

### Une meilleure protection des consommateurs de services financiers grâce à :

- des informations objectives, claires et comparables ;
- des conseils objectifs et compétents ;
- un système de recours collectif paneuropéen ;
- l'élimination de la discrimination fiscale à l'encontre des petits épargnants et des investisseurs particuliers ; et
- des règles cohérentes pour la protection des consommateurs et leur application, quels que soient le produit financier, le service ou le canal de distribution.

### Améliorer la transparence, la liquidité, l'intégrité et l'efficacité des marchés financiers

La crise a mis au jour les défaillances des marchés financiers, notamment des marchés obligataires, mais pas uniquement. La « réintermédiation » des marchés financiers par les banques doit être limitée et les marchés financiers doivent d'abord servir les intérêts des investisseurs et des émetteurs et ensuite ceux des institutions financières.

### Des prêts plus responsables et plus compétitifs

La crise a montré que les banques doivent se recentrer sur leurs activités principales – à savoir les dépôts et les prêts à l'économie réelle – dans un contexte de véritable concurrence. L'argent des banques centrales, des déposants et des contribuables ne doit pas servir à financer des investissements et des activités commerciales très lucratives, mais très risquées.

### Meilleure gouvernance de la surveillance financière

Les autorités européennes doivent remédier à la représentation déséquilibrée des intérêts :

- des institutions financières (prestataires) d'une part, et
- des usagers des services financiers et autres parties prenantes indépendantes du secteur financier, d'autre part.